

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n° 2014-97 en date du 09/12/2014 portant sur les tarifs 2015 du cimetière :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 09 Décembre 2014, à 20H30, suivant convocation en date du 04 Décembre 2014, sous la présidence du Maire, M. Jean-Claude LEBLOIS.

Mme DUFOUR Aurore a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	14	0	14	14	14	0

Présents : MM. LEBLOIS Jean-Claude, DESROCHE Roger, DUCHEZ Michel, JACQUET Michel, ARMAND Thierry, BERGER Thierry, ALAMARGOT Sylvie, CASTANET Christine, LATOUR Christelle, DUBREUIL Marc, DUFOUR Aurore, HARGE Andrée, GILLES Dominique, FAUCHER Alain.

Le Conseil Municipal, sur proposition du maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

DECIDE qu'à compter du **1^{er} Janvier 2015**, les tarifs du cimetière seront les suivants :

Terrain :

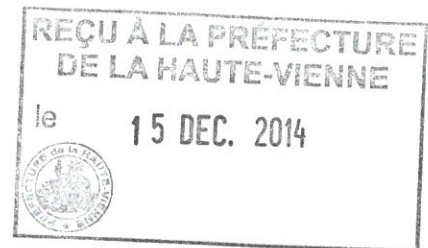
- Nouveau cimetière : 60,00 € / m²
- Ancien cimetière : 2,00 € / m²

Caveau communal :

- Gratuit les 6 premiers mois,
- 20,00 € par mois le deuxième semestre,
- 100,00 € le troisième semestre,
- 200,00 € le quatrième et dernier semestre.

Columbarium :

- Une case : 250,00 €
- Frais d'ouverture de la case : 40,00 €
- Dispersion dans le jardin du souvenir : 60,00 €



A La Geneytouse, le 13 Décembre 2014

Le maire,

Jean-Claude LEBLOIS

